



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, qu'à la suite de la séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2023, la date prévue initialement pour la tenue de la séance extraordinaire mardi, le 5 décembre 2023 à 18 h 30 relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2024, est reportée au **mardi 12 décembre 2023 à 18 h 30**.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024
4. Programme triennal d'immobilisations 2024 – 2025 - 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Scotstown, ce 4^e jour du mois de décembre 2023.



Monique Polard
Directrice générale